



# POUR UNE VÉRITABLE STRATÉGIE DE RÉINDUSTRIALISATION

**O**n parle plus souvent des usines qui ferment que de celles qui ouvrent. Il faut saluer les annonces positives que constituent l'investissement de Valeo à Angers pour des systèmes d'éclairage de nouvelle génération ou l'implantation de Thomson Energy à Sully-sur-Loire pour y produire des pompes à chaleur.

Ces projets sont encourageants, dans un contexte économique par ailleurs plutôt morose. Mais ils doivent s'inscrire dans une stratégie industrielle de long terme. Investir est indispensable, mais cela ne suffira pas sans une politique garantissant durablement la production, les emplois et la maîtrise industrielle sur notre territoire.

C'est tout l'enjeu de la journée « industrie » organisée par la confédération FO le 8 octobre prochain. Cette rencontre réunira experts et acteurs du monde économique et social et permettra d'échanger autour des grands enjeux industriels auxquels notre pays est confronté, afin d'éclairer les défis et les perspectives de la réindustrialisation. Les inscriptions sont ouvertes.

En termes d'emploi, l'un des défis essentiels consiste à faciliter, accélérer et sécuriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en travaillant sur l'orientation, l'accompagnement, la formation mais aussi l'attractivité des métiers. Et notamment les métiers de l'industrie. Les enquêtes montrent que trop de jeunes associent encore l'industrie à des clichés négatifs : polluante,

dépassée, en déclin... Il faut lever ces barrières alors que l'industrie est au contraire innovante, au cœur de la transition climatique et porteuse de meilleurs salaires et de perspectives d'évolution et de formation.

FO portera cette conviction et ses revendications dans les discussions sur le modèle productif qui s'engageront dans le cadre de l'agenda social autonome. Pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi, FO portera un nouveau dispositif permettant d'aménager les fins de carrière des travailleurs âgés et

de compenser leur départ en retraite par l'embauche d'un jeune. Ce dispositif reprendrait la logique de l'ARPE, qui avait fait ses preuves à la fin des années 1990. Issu d'un accord national interprofessionnel, l'ARPE avait permis, en quelques années, à près de 160 000 personnes de cesser leur activité dans des

conditions satisfaisantes et à près de 150 000 jeunes d'entrer dans l'emploi et d'acquérir une première expérience professionnelle en CDI. Alors que le taux d'emploi des jeunes reste dix points en dessous de la moyenne OCDE, que l'entrée dans l'emploi se fait toujours plus tardive et qu'on dénombre près d'un million et demi de NEETS (ni en études, ni en emploi, ni en formation), Force Ouvrière remet cette proposition sur la table. Les négociations doivent désormais démarrer au plus tôt.

D'ici là, je souhaite à tous un bel été 2026, été qui marque aussi les 90 ans de la loi instaurant les congés payés!

**C'EST TOUT L'ENJEU  
DE LA JOURNÉE  
« INDUSTRIE »  
ORGANISÉE PAR FO  
LE 8 OCTOBRE**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)